ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements psychiatriques

Question écrite n° 129180

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations du récent rapport de la Cour des comptes relatif à l'organisation des soins psychiatriques. Parmi ses recommandations, la Cour préconise de mettre en place une hiérarchisation cohérente entre l'offre de soins de proximité et les structures spécialisées desservant des territoires plus larges. Il lui demande quel est son avis sur cette recommandation et si elle compte la suivre.

Données clés

Auteur : M. Hervé Féron
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 129180
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : Santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1809
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)